

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DU 25 MAI 2023

ADMINISTRATION GENERALE :

- 1- Approbation du procès-verbal du Conseil du 27 avril 2023 - **approuvée à l'unanimité**
- 2- Convention annuelle d'objectifs 2023 entre l'association ARCOUS et la Communauté de communes du Pays de Sommières - **approuvée à l'unanimité**

CULTURE :

- 3- Dépôt d'un dossier de demande d'aide financière « Fonds publics et territoires » auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Gard concernant le projet « bonnes pratiques du numérique » - **approuvée à l'unanimité**
- 4- Nouvelle tarification de l'école de musique intercommunale pour 2023-2024 - **approuvée à l'unanimité**
- 5- Modification du règlement de fonctionnement de l'école de musique intercommunale concernant le droit à l'image- **approuvée à l'unanimité**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

- 6- Prix de la TPE (Très Petite Entreprise) en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard - **approuvée à l'unanimité**
- 7- Zéro Artificialisation Nette : lancement de l'inventaire sur les zones d'activités intercommunales - **approuvée à l'unanimité**

EMPLOI/INSERTION :

- 8- Convention de Partenariat 2023/2024 entre la Communauté de communes du Pays de Sommières et Pôle Emploi - **approuvée à l'unanimité**

FINANCES :

- 9- Tarifs 2024 de la Taxe de Séjour - **approuvée à l'unanimité**

AFFAIRES SCOLAIRES :

- 10- Participation aux frais de transport des élèves de Saint Etienne d'Escattes année scolaire 2022/2023 - **approuvée à l'unanimité**

ENFANCE JEUNESSE :

- 11- Dépôt de dossiers de demandes d'aide financière auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Gard au titre des « Fonds Publics et Territoires » pour des investissements concernant l'enfance jeunesse, pour l'année 2023 - **approuvée à l'unanimité**